



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Entreprises**

TOURISME



DGE

Accélérer l'économie
de demain !

Gestion de l'eau dans le secteur du tourisme

Analyse et synthèse

2024

→ www.entreprises.gouv.fr

CONTEXTE

La gestion de la ressource en eau s'impose comme une problématique de premier plan pour les années à venir. Face aux aléas climatiques de plus en plus fréquents (sécheresses, inondations, glissements de terrain,...), il est nécessaire de transformer durablement le secteur du tourisme.

Annoncé par le Président de la République le 30 mars 2023, le « Plan eau » doit permettre d'amorcer des changements de comportements pour une gestion résiliente, sobre et concertée de l'eau partout sur nos territoires. Dans ce cadre, chaque secteur économique doit construire un plan de sobriété pour contribuer à l'objectif de -10 % d'eau prélevée d'ici 2030 par rapport à 2022.

La définition de ces trajectoires nécessite de mieux connaître le fonctionnement et le recours à l'eau, qu'il s'agisse du prélèvement comme des consommations, et en particulier dans un secteur aussi diversifié que le tourisme. Or, peu de données sont disponibles, ce qui empêche de caractériser convenablement **les usages de l'eau**.

Dans ce sens, **une mission d'analyse a été menée**, afin d'établir des ordres de grandeur des prélèvements par activités, de recueillir des bonnes pratiques, et d'estimer la sensibilité et la maturité des filières du tourisme.

Le périmètre « tourisme » n'étant pas une nomenclature officielle, cette étude porte sur les filières **reliées en totalité ou en partie** au secteur du tourisme **en France métropolitaine**, identifiées via des codes NAF dont il a été estimé qu'une partie de l'activité est touristique.

Les conclusions de cette étude permettront de travailler sur des bases communes avec l'ensemble des acteurs du tourisme, et d'envisager, en fonction des spécificités et des exigences de chacun, la transition durable du secteur sur les enjeux hydriques.

DÉFINITIONS

Prélèvement en eau :

Ensemble de l'eau douce extraite de sources souterraines, littorales ou de surface, pour les besoins des activités humaines (refroidissement de centrales électriques, canaux de navigation, production d'eau potable, agriculture, activités industrielles, etc.).

Consommation d'eau (ou prélèvement net):

Part d'eau prélevée non restituée au milieu aquatique (évaporation, incorporation dans le sol, les plantes, les produits sanitaires, eau de cuisine, etc.)

Touristicité:

D'après l'INSEE, poids du tourisme dans chaque filière. La touristicité est appréciée différemment dans la filière en fonction des données disponibles.

MÉTHODOLOGIE

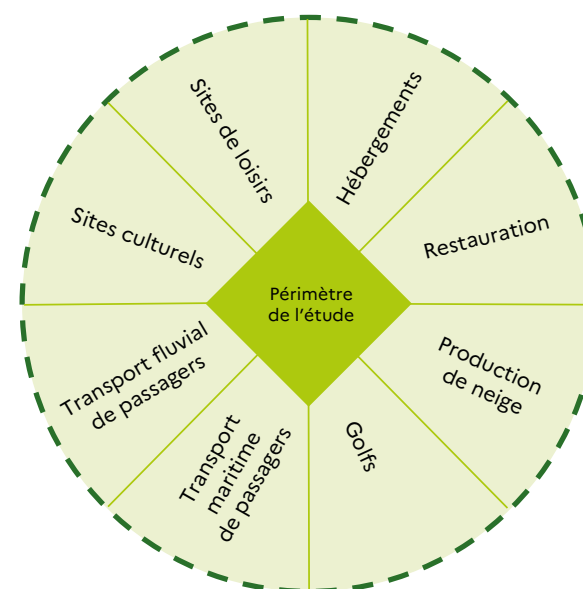
Les résultats sont issus d'entretiens avec les acteurs majeurs de chaque filière, et complétés par des ressources bibliographiques, des échanges avec des chercheurs, et des entretiens avec des exploitants. La diversité et la pluralité des acteurs de chaque secteur ont été, autant que possible, prises en compte.

Les échanges réalisés ont permis d'estimer des ratios de prélèvement en eau qui, combinés avec des données sectorielles issues de sources institutionnelles, d'observatoires/études filières ou des acteurs filières eux-mêmes, ont permis une évaluation des prélèvements en eau par secteur.

Les prélèvements en eau ont été calculés comme suit :

$$\text{Prélèvement en eau total (en m}^3\text{)} = \text{ratio de consommation } \left(\frac{\text{m}^3}{\text{u}} \right) \times \text{quantification spécifique au secteur}$$

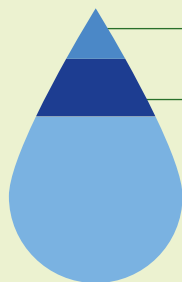
Les ratios de consommation étant déterminés à partir des entretiens ou issus de littérature scientifique, tandis que les quantifications spécifiques au secteur qui désignent des nombres de nuitées, de couverts, etc., sont issues de données Insee, d'observatoires ou bien de données institutionnelles.



PRÉLÈVEMENTS: DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque prélèvement est associé à*:

- un type d'eau
- un usage
- un ouvrage
- une commune
- un préleveur
- un volume



14%

eaux littorales

16%

eaux souterraines

70%

eaux de surface



32,8

milliards de m³ d'eau douce
prélevés en moyenne par an
en France entre 2010 et 2019

→ Répartis entre différents secteurs



énergie



eau potable



canaux



industrie



agriculture

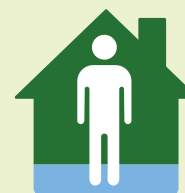


tourisme

*Source: MémO: prélèvement en eau en France, un suivi nécessaire. EauFrance, OFB.
Coût d'un mètre cube en moyenne sur le territoire national en 2022 = 4,3€ TTC.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DANS LES FOYERS

Consommation d'eau quotidienne d'un français en 2023:



148 litres

→ Soit 54 m³/ an

→ Un coût de 232,2€
en moyenne

Consommation quotidienne d'un foyer français (2,5 personnes) en 2023:



329 litres

→ Soit 120 m³/ an

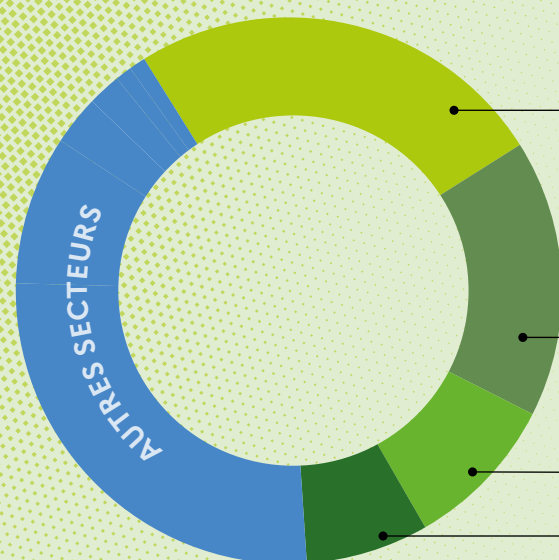
→ un coût de 516€
en moyenne

À noter toutefois que les consommations varient
notamment en fonction du revenu et du mode de vie.



On estime qu'en 2019, les Français
consommaient en moyenne 230 litres
d'eau par jour en vacances.

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LES HÉBERGEMENTS



Autres hébergements*

85 millions de m³ / 43,1 %

664,7 millions
de nuitées

132 litres par nuitée et par personne
La majorité des nuitées traitées dans cette sous-filière étant effectuées dans un foyer connu, l'hypothèse d'une consommation moyenne identique à celle d'un foyer français de 2,5 personnes qui consomme en moyenne 329 litres d'eau par jour, soit 132 litres par personne, a été retenue.

**Sont compris dans la catégorie autres hébergements les autres hébergements marchands collectifs (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, les centres sportifs) ou non (locations entre particuliers) et des hébergements non-marchands (résidences secondaires, hébergement chez de la famille ou des amis).*

Hôtels

56 millions de m³ / 28,4 %

211,8 millions
de nuitées

- 240 litres par personnes et par nuitée pour les établissements 1 à 3 étoiles.
- 323 litres par personne et par nuitée pour les établissements 4 et 5 étoiles.
- Environ 40 à 45 % de l'eau est utilisée pour le nettoyage des chambres et des sanitaires.

Résidences de tourisme et VV

31,4 millions de m³ / 15,9 %

86,7 millions
de nuitées

- 439 litres par nuitée en village vacances ou résidence de tourisme avec espace aquatique.
- 132 litres pour les nuitées en ville.

Hôtellerie de plein air

24,8 M de m³ / 12,6 %

135,7 millions
de nuitées

- 183 litres par nuitée, dont environ 70 % utilisés pour les sanitaires et douches.
- Environ 50 % des campings français disposent de piscine en 2021. Lorsque c'est le cas, le ou les espaces aquatiques pèsent pour 25 % des prélèvements de l'établissement.
- 132 litres pour les nuitées en ville.

ESPACES AQUATIQUES

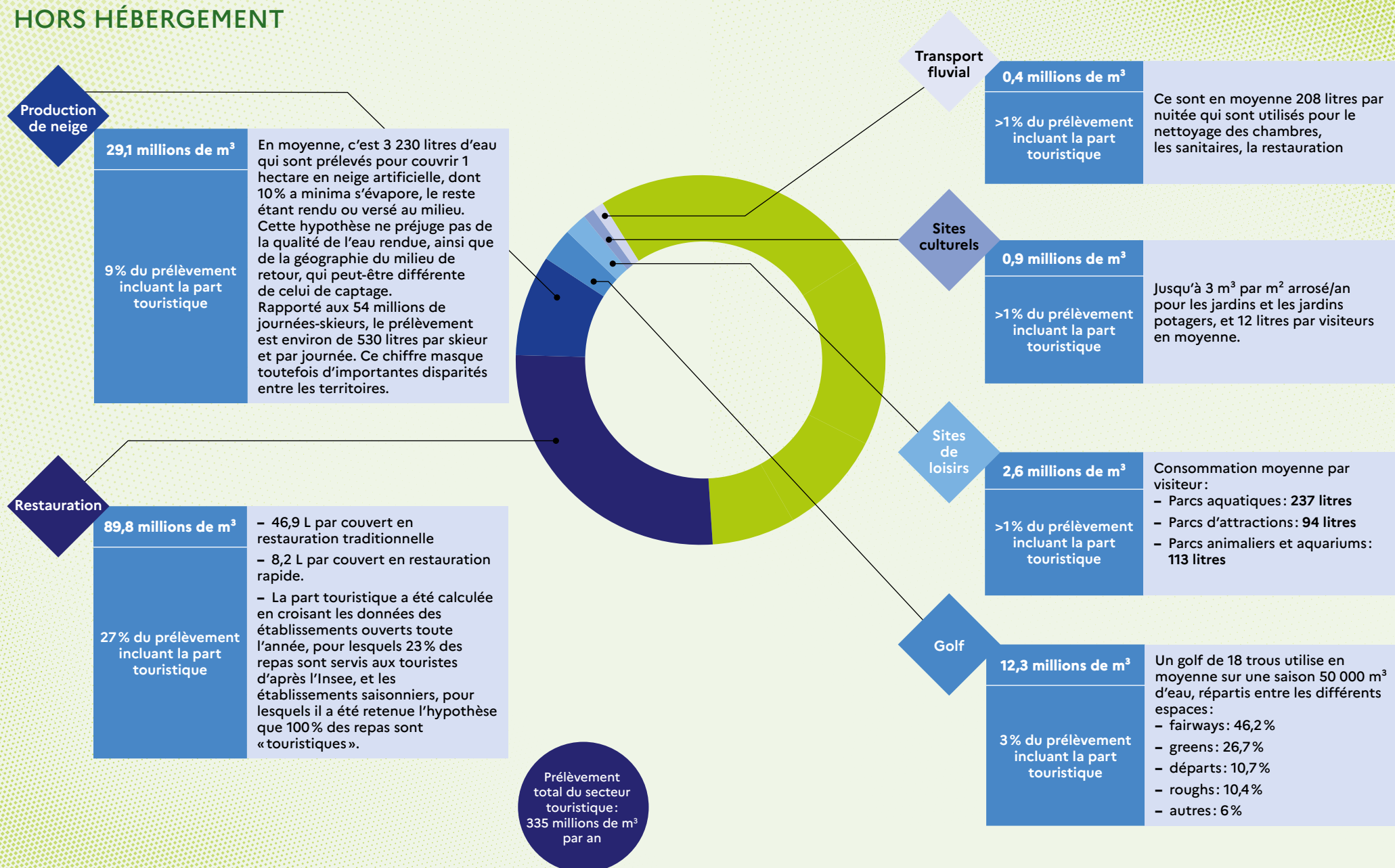
Les piscines individuelles prélèvent en moyenne entre 50 et 80 m³ d'eau par remplissage, tandis qu'un bassin olympique 2500 m³. Au-delà du remplissage, ce sont d'importantes consommations qui sont liées aux usages des espaces aquatiques :

Douches, sanitaires, lavabos
18 à 35 %
Lavage des filtres
40 à 50 %



Nettoyage et arrosage
3 à 6 %
Évaporations et éclaboussures
8 à 10 %
Renouvellements des bassins
17 à 20 %

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS HORS HÉBERGEMENT



MESSAGES CLÉS

Si 59% du prélèvement en eau total est associé au secteur de l'hébergement, d'importantes disparités existent à l'intérieur de la filière, en fonction du positionnement de l'établissement sur le marché, du poids relatif des nuitées par segment (nuitées touristiques du secteur marchand et non marchand) et des usages de l'eau associés aux différentes catégories d'hébergement (notamment avec une intensité d'usage forte pour les sous-secteurs disposant d'espaces aquatiques).

La restauration est le deuxième poste de prélèvement de la filière: cette deuxième position s'explique bien plus par le nombre d'acteurs concernés (petits acteurs très diffus) et à la forte activité du secteur que par l'intensité d'usage de l'eau qui reste faible.

La production de neige et le secteur du golf arrivent en 3^e et 4^e position. Moins hétérogènes, ces activités sont particulièrement intenses en eau avec des tendances qui vont à l'accroissement des besoins en contexte de dérèglement climatique pour un nombre d'acteurs et d'usagers relativement réduit (en comparaison aux secteurs de l'hébergement et de la restauration par exemple).

Les prélèvements en eau associés aux sites de loisirs et culturels tels qu'appréciés dans le cadre de cette étude, représentent des parts peu structurantes du volume global d'eau prélevé par le secteur tourisme.

Il convient également de souligner que les acteurs du tourisme, malgré des sensibilités et des maturités variées, sont largement engagés pour économiser l'eau. Par exemple, 94% des hôtels interrogés dans le cadre de cette étude indiquent sensibiliser leurs clientèles aux économies d'eau, et 71,2% indiquent être équipés d'appareils hydro-économes en ce qui concerne le nettoyage.

Toutefois, de nombreux efforts restent à faire pour permettre aux professionnels de mieux comprendre les enjeux et d'être accompagnés dans leurs transitions, et aux clientèles de transformer progressivement leurs attentes pour correspondre aux réalités environnementales actuelles.

LES BONNES PRATIQUES

→Réparties autour de 4 axes:

1 Connaître

Mettre en place des compteurs localisés permettant un suivi de la consommation d'eau notamment pour identifier des anomalies et rénover le réseau si nécessaire.

Définir des indicateurs de suivi et si possible des objectifs par sous-compteurs en fonction des usages (secteur aquatique, secteur sanitaire, ...) pour un suivi de mesures régulier.

Connaître et optimiser la pression de l'eau dans le réseau, en fonction de la saison, de l'activité, des distances entre les points d'eau...

Valoriser la documentation relative à la construction et à l'aménagement du réseau; et connaître les acteurs compétents en matière de gestion de l'eau.

2 Sensibiliser

Former les salariés permanents, notamment sur le suivi à long terme.

Former les employés aux écogestes pour leur permettre d'agir et de faire comprendre les démarches auprès des clientèles.

Accompagner les clientèles à adopter des comportements de sobriété, à travers des activités, de l'affichage, des temps dédiés...

Adapter les aménagements au climat local plus qu'à d'hypothétiques attentes des clientèles, notamment

en ce qui concerne les variétés de plantes pour les espaces verts.

3 Transformer

Investir dans du matériel hydro-économe (pour les sanitaires: mousseurs sur les robinets, chasse d'eau à double poussoirs, aérateurs; pour les espaces verts: tuyaux microporeux, oyats, ...).

Réduire au maximum les utilisations fortement consommatrices en eau, notamment l'usage des baignoires, des fontaines, ...

Couvrir les piscines pour limiter l'évaporation.

Centraliser les points d'eau et supprimer les points d'eau annexes peu ou pas utilisés.

4 Réutiliser

Évaluer le potentiel d'utilisation de l'eau de pluie.

Installer des récupérateurs d'eau de pluie à des endroits stratégiques en fonction des potentiels.

Récupérer l'eau de lavage des filtres de piscine pour traitement et réutilisation.

Utiliser l'eau de mer pour le nettoyage lorsque c'est possible, notamment pour les ports de plaisance.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

- **Ginger Burgeap** « étude relative à l'usage de l'eau dans le secteur du tourisme », 2024.
- Inspection générale de l'environnement et du développement durable. « Retour d'expérience sur la gestion de l'eau lors de la sécheresse 2022 ». Rapport. Mars 2023.
- Belrhiti, Catherine et al. « Rapport d'information fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective sur l'avenir de l'eau ». Sénat. 24 novembre 2022. *Les mémOs*, Collection des synthèses eaufrance. OFB.

Ressources complémentaires

- Les fiches thématiques des Agences de l'eau
- Le Programme **ECOD'O** par la CCI Morbihan
- Adapter le développement économique local aux ressources en eau, par l'ADEME.
- Guide « Opérateurs et territoires touristiques : s'adapter pour faire face au changement climatique » par l'ADEME.
- Les 53 mesures du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau.

#DGEntreprises

→ www.entreprises.gouv.fr

X    @DGEntreprises